

Le pti Clairavalais



2020



L'équipe municipale, le personnel communal et moi-même vous souhaitent une très bonne année 2020.

Que cette nouvelle année vous permette d'accomplir vos vœux les plus chers, qu'elle prenne soin de vous et de vos proches.

Le bulletin municipal est l'occasion de vous informer annuellement de ce qui est fait sur votre commune. Celui-ci est le dernier de mon premier mandat de maire. Je remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur implication et leur confiance durant ces 6 années écoulées.

Être élu municipal, c'est avant tout aimer sa commune, donner de son temps pour sa commune. C'est apporter des idées, des projets, en débattre, délibérer, voter un budget, aller « à la pêche » aux subventions afin que le reste à charge pour la commune soit le moins élevé possible, etc...

Vous le savez, les 15 et 22 Mars, il faudra vous rendre aux urnes afin d'élire un nouveau conseil municipal.

Pour le moment, voici un résumé de l'année 2019.

Je vous souhaite une agréable lecture.



Différents travaux de voirie ont été effectués courant 2019 :

- reprofilage de la piste de Taix à pierre pointe et curage fossés
- point à temps sur route de la Mornaix
- point à temps sur la route de Raynaud
- accès maison Mrs Caron et Domain au bourg

La pose d'un tuyau aquadrain au village d'Abbas, afin de limiter les désagréments dus aux orages, a été confiée à l'entreprise Magoutier. Ce dernier a eu un souci de santé et a pris du retard dans ses chantiers. Les travaux seront réalisés prochainement.

Le montant total des travaux de voirie est de 18 630 € HT, nous avons bénéficié d'une subvention au titre de la DETR à hauteur de 35 %.

Le conseil départemental de la Creuse nous a avisé avoir budgété la réfection de la traversée du bourg pour 2020. Il va de soi que nous allons en profiter pour rénover la partie communale (environ 80 cm de part et d'autre). Nous nous appuyerons sur les compétences du service ingénierie du syndicat de la diège.

DETR = Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Les travaux de restauration de l'ancienne grange auvergnate située derrière la mairie sont maintenant terminés. Nous avons dorénavant un local technique fonctionnel. Jean-Luc, notre employé communal, aménage petit à petit son espace de travail.

Le montant total des travaux est de 127 000 € HT, nous avons bénéficié de la DETR à hauteur de 40 %. Nous avons déposé un dossier LEADER (programme européen qui soutient des projets en zone rurale) qui a été accepté à hauteur de 40 % également.

Avant restauration



Après restauration



Le chauffage de la salle polyvalente est ancien et devient défaillant. Il fallait penser à le remplacer. Le conseil a délibéré en faveur de l'entreprise Gauthier, d'Ussel, qui effectuera les travaux cette année. Le coût est de 3 586 € HT, nous avons sollicité l'aide financière au titre de la DETR à hauteur de 40 %.



L'entreprise Leclerc a effectué les travaux de broyage dans les hêtres de la section du bourg (route de Bauvy)

L'entreprise Bonnot a assuré le regarni de la plantation des Rieux.

L'entreprise Geniaux a dégagé les plantations de Taix et des Rieux.

Tous ces travaux ont été réalisés pour un coût total de 5 285 € HT.

Cette année, les ventes de bois au profit de la commune ont été de 5 113 €.



La dernière parcelle communale viabilisée a été vendue. Mr Lemaire, acquéreur, est originaire de Corrèze et travaille actuellement dans le Nord. Son projet est de construire une maison passive (nouvelles énergies) et de la louer à une famille en attendant de pouvoir revenir au pays. Le projet de construction sur le terrain d'à côté est en cours. Nous sommes ravis de pouvoir accueillir de nouveaux habitants. Pour des raisons personnelles, Ingrid Parot a quitté le logement communal au dessus de la mairie. Nous souhaitons la bienvenue à Damien Pradelle, notre nouveau locataire.



La lande du puy Raynaud est maintenant clôturée. Cela permet à Clément Lerousseau, agriculteur voisin, d'amener ses brebis pendant quelques semaines et ainsi favoriser la régénération de la bruyère. Le CEN, a pris en charge le coût de la clôture. Les travaux ont été réalisés par Florent Chatoux, entrepreneur. Des portillons ont été mis en place afin de permettre aux randonneurs de traverser la lande et profiter du point de vue.



CEN = Conservatoire d'Espaces Naturels



Pauline Cabaret du CEN, avait d'ailleurs organisé une randonnée afin de promouvoir le travail réalisé.

Concernant l'implantation d'une table d'orientation, nous avons délibéré en faveur de l'entreprise « pic bois ».

Le coût de cette table est de 2 515 € HT, nous avons déposé un dossier de subvention dans le cadre de la DETR à hauteur de 40 % et j'ai également sollicité le PNR qui, pour le moment, ne nous a pas confirmé le montant de l'aide accordée.

Si vous-mêmes ou des amis souhaitaient découvrir les différents chemins de randonnées de Clairavaux, un panneau explicatif se situe sur la place de l'église. Des fiches rando sont à votre disposition sous l'abri bus o à la mairie.



Le repas des aînés est l'occasion de réunir enfants et personnes retraités de la commune.

Quoi de plus beau que les yeux des petits comme des grands, qui s'illuminent à l'arrivée du père Noël ?...

Une fois de plus les enfants clairavalois ont été sages et ont pu profiter des nombreux cadeaux distribués par le père Noël.

Certains ont amené des dessins, d'autres ont chanté. Le père Noël a été bien accueilli par nos 15 enfants et ils n'ont pas manqué de lui dire « à l'année prochaine »...

Merci au restaurant « le petit Breuil » qui nous avait préparé le repas et qui a été une nouvelle fois très apprécié. Merci également à Michel Arnaud qui s'est chargé de l'animation.

Un panier garni a été offert aux personnes âgées de plus de 75 ans dans l'incapacité d'assister au repas.



Dans la continuité de la restauration de notre petit patrimoine, nous avons confié les travaux à effectuer sur le lavoir des Rieux à l'entreprise d'insertion Horizon Jeune.

Des drainages et des travaux d'étanchéité sont nécessaires à la remise en état.

Coût des travaux (hors matériaux) 1 150 €

Le conseil municipal a également délibéré en faveur d'Horizon Jeune pour la restauration d'une fontaine à Taix et d'un puit au bourg.



Durant cette année, nous avons également confié la pose de gouttières à la chapelle de Boucheresse et le suivi de la toiture de l'église à l'entreprise Grégoire et Breuil.

Les coûts de ces travaux sont respectivement de 2 095 € et de 1 376 €.



La commune de Clairavaux honore son devoir de mémoire tous les ans à l'occasion :

- du 8 Mai au bourg
- du 14 juillet aux 3 ponts en partenariat avec la commune d'Aubusson
- du 11 Novembre au bourg



Ceux d'entre vous qui souhaitent assister à ces cérémonies sont les bienvenus. Nous avons un devoir de mémoire envers tous ces défunts qui ont donné leurs vies pour la France. Ne les oublions pas.



Je remercie Jean-Pierre et Françoise qui ont su une nouvelle fois égayer l'église avec une magnifique crèche. Le 23 novembre, nous avons pu écouter la chorale « Cantate en Fa » qui est venue se produire gracieusement à l'occasion du Téléthon.

Ce même jour une choucroute était proposée à la salle polyvalente. Repas animé par une pièce de théâtre jouée par les résidents du foyer « les Albizias » et l'association « La Clé » de La Courtine. Les repas, la vente de différents objets et les dons de chacun ont permis de récolter la somme de 1 479,50 € entièrement reversée à l'AFM au profit de la recherche. Merci aux généreux donateurs, ainsi qu'à Huguette qui avait proposé au conseil municipal que la commune organise cette noble manifestation.

Le comité des fêtes est actuellement « en sommeil » faute de remplaçant au poste de président qu'occupait si vaillamment François. L'animation d'une commune est quelque chose de très important. C'est pourquoi j'espère que l'un ou l'une d'entre vous se mobilisera. Une association c'est un ensemble de personnes donc vous serez entourés et aidés. Il suffit d'un peu de volonté...

Je remercie les membres de l'ACCA qui tous les ans nous font passer un agréable moment à l'occasion de la soirée steak de biches et du concours de belote.



Les 15 et 16 Août de nombreux visiteurs sont venus admirer l'expo photos nature organisée par Frédéric Forest en partenariat avec l'association Silva et la municipalité.

Ces 2 journées étaient l'occasion de contempler de magnifiques photos réalisées par une douzaine de photographes locaux.

Devant le succès rencontré, cette exposition sera reconduite les 15 et 16 Août 2020.

Le 15 Août, vous pourrez également venir à l'église assister à un concert donné par le groupe « los goyas del porti ». Groupe vocal masculin, auteur de chants allant du Limousin au pays Basque, qui avait été très apprécié lors de son concert en 2018.



Haute Corrèze Communauté assure la collecte des ordures ménagères. Les bacs ont été désinfectés et un autocollant indiquant ce que vous êtes autorisés ou non à déposer dans ces bacs est visible sur chaque container. Il est impératif de respecter ces directives. Le respect de ces consignes de tri permettra de limiter la hausse des coûts de collecte. Vous avez des colonnes de tri sélectif à votre disposition aux 3 ponts et la déchetterie de La Courtine vous accueille gracieusement du lundi au samedi.

Bienvenue à :



- * Jules Forest
né le 21 janvier
- * Hazel Thorat
née le 18 Juillet

Une pensée pour :



- * Jacqueline Legrand décédée en Janvier
- * Jeanine Albion décédée en Avril
- * Fernand Albion décédé en Juin
- * Odette Grégoire décédée en Août
- * Pierre Prieur décédé en Septembre
- * Marcel Thomas décédé en Décembre



C'est avec émotion et tristesse que nous avons appris le décès du Lieutenant Patrick Rougier, dit « Bouvine », chef du centre de secours de La Courtine.

Âgé de 56 ans, il avait gravi les différents échelons d'une carrière complète de sapeur-pompier volontaire. En 2014, il avait été nommé adjoint au chef de centre, puis, en 2018, il fut nommé chef de centre.

Christophe Bellot assume actuellement cette fonction par intérim.

Rendons hommage à tous ces bénévoles et professionnels qui veillent au quotidien sur notre sécurité.

Année 2019 : relevés de pluviométrie effectués aux 3 ponts :

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
61	44	71	92	66	105	76	14,5	35	171	252	216	1203,5

Pour rappel 2018 :

Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
270	55	144	94	117	62	35	40	33	45	71	136	1102

Sur mon bulletin de 2018 je m'étais trompé pour Janvier, je vous avais noté 70 mm alors que c'était 270 mais j'avais bien pris la bonne quantité pour le total annuel. Avec mes excuses pour cette erreur de frappe...

Débit en m³ / jour des captages du syndicat de la Haute Vallée de La Creuse en 2019

TR PL = Débit trop important pour pouvoir réaliser une mesure, passage au trop plein

Production	09/01	12/02	06/03	05/04	02/05	06/06	01/07	05/08	03/09	14/10	18/11	18/12
Les Bordes	87	96	104	106	48	55	50	35	26	22	45	352
Les patureaux	184	211	258	235	324	417	396	324	180	129	230	TR.PL
Pré Nouhaud	121	151	162	136	105	120	115	52	49	36	81	TR.PL
Poulain	157	207	225	205	168	170	167	187	86	68	122	284
Boucheresse	138	150	174	188	125	132	144	106	87	69	121	347
Mendrin	168	174	279	255	178	193	199	211	159	130	198	264
Louzelergue	88	199	247	246	145	157	140	91	70	68	101	384
Abbas	105	367	395	369	186	196	173	130	86	71	140	TR.PL
Gasneclaire	104	208	266	239	155	163	142	97	73	57	112	605
Total	1 152	1 766	2 110	1 979	1 434	1 603	1 526	1 233	816	650	1 150	2 236

Alsapan est un groupe industriel employant 800 personnes en France. Son siège social est basé en Alsace et le groupe possède 5 usines dont une basée à La Courtine (ex OZOO).

Afin de maintenir l'activité sur le site de La Courtine et pérenniser les 120 emplois générés sur le territoire, les dirigeants du groupe ont établi un plan de financement avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine et de Haute Corrèze Communauté. Alsapan investit à hauteur de 8,5 millions d'euros dans la construction d'un bâtiment industriel, d'un parking, l'aménagement de voiries et l'achat de nouvelles machines pour revoir le processus de production et gagner en productivité.

En plus de la région, l'entreprise bénéficie de l'aide de Haute Corrèze Communauté. Pour le prix du bâtiment, qui s'élève à 3,5 millions d'euros, la région prend en charge 2,8 millions et Haute Corrèze Communauté 700 000 € par le biais d'un emprunt bancaire. (emprunt qui n'aurait pas pu être réalisé au sein de l'ex com com des sources de la Creuse, structure trop petite pour supporter l'emprunt)

La com com sera propriétaire du bâtiment pendant 7 ans et le louera à Alsapan. Opération blanche pour notre intercommunalité.

C'est un investissement important pour notre secteur, il permet de sauvegarder 120 emplois et au terme de ces travaux, d'en créer des supplémentaires. Il permet également de faire travailler des entreprises locales, comme par exemple la carrière de Clairavaux qui fournira la pierre nécessaire à la réalisation du parking.



Le vendredi 5 avril, Édouard Philippe, Premier Ministre, accompagné de Mme Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités locales, se sont déplacés au lycée des métiers du bâtiment de Felletin à l'occasion de la signature du [Plan Particulier pour la Creuse \(PPC\)](#).

Ce même jour, la Région Nouvelle-Aquitaine a annoncé un plan d'investissement pour cet établissement de plus de 46,4 millions d'euros.

Le LMB de Felletin a été conçu dans les années 50 comme un véritable lieu de vie. Outre les ateliers, il propose aux élèves de nombreux équipements (internat mais aussi salle de cinéma, piscine, foyer...) qui pour l'essentiel ont besoin d'être rénovés, mis aux normes et en accessibilité, voir réformés. L'essentiel des investissements est destiné aux ateliers, plateaux techniques et à leurs équipements (près de 20 millions d'euros) ainsi qu'à l'aménagement de l'externat et à la restructuration des hébergements des apprenants.

La Nouvelle-Aquitaine lance un projet qui mobilisera les lycées professionnels, les apprentis et les compagnons du devoir : créer une immense maquette de Notre-Dame de Paris, dans le cadre du projet de reconstruction de la cathédrale.

Cette maquette va être construite par les élèves d'une trentaine de lycées professionnels, par les apprentis du bâtiment et par les compagnons du devoir. **Chaque élève participera au projet en réalisant son chef-d'œuvre, c'est à dire l'ouvrage qui valide sa formation.** Tous ces chefs-d'œuvre seront assemblés au LMB pour former la maquette finale. Ce projet doit permettre de **revaloriser les métiers du bâtiment et de donner envie aux jeunes de se lancer.**

Voilà de quoi donner un nouveau départ au LMB de Felletin en en faisant la tête de pont de la filière bâtiment en Nouvelle-Aquitaine et au-delà.

Le mot de l'ACCA

Les chasseurs de Clairavaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2020, La saison de chasse 2018-2019 a été riche en gibier. Nous avons prélevé 30 chevreuils, 25 grands cervidés et 34 sangliers. Cette saison, nous avons moins de sangliers, une population de chevreuils qui se stabilise mais par contre, nous assistons à une explosion de grands cervidés. Nous avons un plan de chasse de 40 attributions avec un prélèvement de 20 biches.

Comme tous les ans, nous organisons un concours de belote au mois de mars et notre traditionnelle soirée steak de biches au mois de juillet.

La date du concours de belote est fixée au samedi 7 mars à 14 heures. La date de la soirée grillade n'est pas encore fixée, mais nous ne manquerons pas de vous la communiquer.

Thierry Lefort



Suivi sanitaire du gibier

Grâce au réseau de chasseurs qui assure les prélèvements sur les animaux tués à la chasse, le contrôle sanitaire de la grande faune sauvage s'est poursuivi sur 2018-2019. Une réunion de résultats 2018-2019 et perspectives 2019-2020 s'est déroulée le 14/05/2019. Le suivi triennal (tuberculose sur les chevreuils et les cerfs, brucellose sur les sangliers) et les obligations réglementaires (trichine chez les sangliers) ont axé les recherches. Pour la trichine, de nouveau, les résultats sont négatifs.

Le niveau de surveillance sanitaire de la faune sauvage, en place en Creuse depuis 1996, permet la remontée de résultats intéressants au regard du statut du gibier en matière de zoonoses et de maladies communes aux espèces sauvages et domestiques. Il représente un outil d'alerte éventuelle, aussi bien pour les gestionnaires de la faune sauvage, que ceux de la santé humaine et animale.

Ce schéma s'avère aujourd'hui prémonitoire puisqu'une convention de partenariat nationale entre la Fédération Nationale des Chasseurs et GDS France a été signée le 03 mars 2010. Son objet recouvre les actions mises en place dans notre département depuis près de 15 ans.

Ce groupe de travail composé de la DDCSPP 23, du LDA d'Ajain, de GDS Creuse et de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Creuse a poursuivi ses investigations pour la saison 2018-2019 et défini ses objectifs pour 2019-2020.

La chasse accompagnée est réservée à toute personne âgée d'au moins 15 ans.

Cette autorisation est délivrée pour un an à titre gracieux par l'Office National de la Chasse & de la Faune Sauvage, elle n'est pas renouvelable.

L'intéressé doit suivre une formation obligatoire d'une demi-journée dispensée par la Fédération des Chasseurs sur le parcours de chasse et au « sanglier courant » avec un accompagnateur, titulaire du permis de chasser depuis au moins 5 ans. Celui-ci ne doit pas être privé du droit d'obtenir un permis de chasser et disposer d'une assurance couvrant sa responsabilité civile pour cet accompagnement

A l'issue de ladite formation, [le cerfa 13946*02](#) est remis à l'intéressé qui doit le compléter et l'adresser, accompagné des documents sollicités, à l'Office National de la Chasse & de la Faune Sauvage pour solliciter l'autorisation de chasser accompagné.

L'accompagnateur doit veiller auprès de sa société d'assurance à ce que celle-ci assure la responsabilité civile de l'accompagnateur du jeune pour les actes commis par celui-ci.

La chasse ne peut se pratiquer qu'avec l'accompagnateur figurant sur l'autorisation délivrée par l'ONCFS.

Les bouchons d'amour



En France, la vente des bouchons récoltés sert à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants, ...), Depuis janvier 2019, Christian Lavergne (de La Courtine) est nommé responsable départemental de l'association « les bouchons d'amour » Les bouchons sont stockés dans un local sur le quai de la gare de La Courtine. A cet effet, un container a été installé à côté du bâtiment. L'intervention d'un camion spécial se fera lorsque la collecte atteindra 9 tonnes. Pour contribuer à cette opération, nous envisageons d'installer un collecteur au point propre des 3 ponts.

Attention

Les bouchons acceptés sont :

les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruit, compotes...) ils ne doivent pas contenir de fer, carton ou papier.

Les bouchons refusés sont :

tous les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou ne sont pas en plastique (bouchons de produit ménager, produits chimiques, produits cosmétiques, médicaments, couvercles, boîtes...)



Le cinéma « Le Marchois » à La Courtine assure une projection toutes les semaines les Jeudi, Vendredi et Samedi.

programmes disponibles en mairie et affichés au distributeur de pain



« ELECTRICITE PRUDENCE » GARDONS NOS DISTANCES

la nouvelle campagne de communication pour la sécurité des tiers.

Restons prudents !

- * restez éloignés des ouvrages électriques.
- * ne tentez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique.
- * Contactez le numéro d'urgence dépannage indiqué sur votre facture d'électricité.

09 726 750 23

Un seul mot d'ordre : pour les loisirs comme pour le travail, gardons nos distances !

Le message de cette campagne s'adresse naturellement aux publics dont les activités aux abords des ouvrages électriques peuvent représenter des situations à risque : les pêcheurs, les agriculteurs, les professionnels du secteur du bâtiment et des travaux publics, les praticiens d'un sport aérien, les bricoleurs, etc...

Cette campagne de sensibilisation a pour objectif de rappeler à tous l'ensemble des conseils et gestes essentiels de prévention à observer à proximité des ouvrages électriques.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAIRE SES TRAVAUX, SANS TOMBER DANS LE PANNEAU



LES CONSEILS DE LA DGCRF



Mieux vivre dans son logement ou valoriser son patrimoine immobilier : mobiliser les aides pour l'habitat

Dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (2018-2022) *, le Pays Haute-Corrèze Ventadour accompagne les propriétaires souhaitant rénover ou adapter leurs logements.

Vous souhaitez rénover votre résidence principale ou améliorer un logement locatif ? Qu'il s'agisse d'un logement occupé ou d'une accession à la propriété, Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé : conseils techniques, mobilisation des dispositifs de financements, de prêts et d'avantages fiscaux.

Cet accompagnement concerne des travaux :

- de rénovation pour des économies d'énergie : isolation, menuiseries, chauffage...
- d'adaptation à une situation de perte d'autonomie ou de handicap : aménagement de la salle de bain, rampe d'accès, monte-escalier...
- de remise aux normes pour des logements dégradés ou insalubres.

Des aides spécifiques sont accordées pour la réhabilitation de logements vacants en centre-bourg.

*En partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat, les conseils départementaux de la Corrèze et la Creuse, Haute Corrèze Communauté et la communauté de communes Ventadour Eglictous Monédières.

Pour plus d'informations, contactez :

Adeline CESCO, chargée de mission « habitat », Pays Haute-Corrèze Ventadour au 05 32 09 19 52



Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat
de Réhabilitation d'URB

2018
2022

Faites-vous les bons gestes ?

Une tique m'a piqué(e), mais je n'ai pas d'érythème migrant. Je ne suis donc pas contaminé(e) !



L'érythème migrant n'apparaît pas dans tous les cas. L'absence de cette manifestation ne signifie pas l'absence d'infection. Signalez la piqûre à votre médecin, ainsi que les symptômes ressentis.

Un simple coup d'oeil en rentrant de sortie pour s'inspecter suffit !



Pas du tout ! Il faut effectuer une inspection soigneuse de chaque partie du corps, le dos et le cuir chevelu compris. Observez-vous mutuellement. Attention, les larves ne sont parfois détectables qu'au toucher.

Lors d'une balade, suite à des piqûres multiples, j'ai droit à un traitement antibiotique immédiat !



Suite à de nombreuses piqûres de tique, vous pouvez demander un traitement antibiotique préventif à votre médecin qui jugera si celui-ci est nécessaire. Un traitement préventif peut aussi être donné aux femmes enceintes, aux enfants et aux immuno-déprimés.

Une sérologie prescrite par mon médecin est négative. Je suis sûr(e) de ne pas être infecté(e).



Non, hélas. Il est désormais admis que les tests sérologiques sont d'efficacité médiocre. Il est tout à fait possible d'être porteur de la borréliose de Lyme avec une sérologie négative. Dans ce cas, le médecin se fiera aux symptômes avec notion de morsures de tique récentes ou anciennes.

Que dire à votre médecin ?

- Informez votre médecin de tout contact avec une tique. Même en cas d'absence de piqûre, pensez à parler de vos dernières promenades et activités en pleine nature.
- Si vous avez retiré la tique vous-même, précisez de quelle manière, et combien de temps la tique est restée accrochée.
- En cas de symptômes présents ou passés (érythème, syndrome grippal...), dressez une liste de ces derniers et datez-les.
- Attention! Indépendamment de la borréliose, d'autres maladies peuvent être transmises par les tiques, telles que la bartonellose, la babésiose, l'ehrlichiose... nommées «co-infections».

Pour plus d'informations, consultez le site de l'association France Lyme : www.francelyme.fr ou par e-mail : contact@francelyme.fr



L'association France Lyme propose des actions de prévention pour adultes et scolaires pour éviter que d'autres soient malades. Elle soutient les personnes atteintes en les aidant à mieux connaître cette maladie.

Version Septembre 2016

LES TIQUES : ADOPTEZ LES BONS GESTES !



LES TIQUES

La tique est un **acarien** dont la morsure peut entraîner des maladies, notamment la **borréliose de Lyme**. Le cycle de vie des tiques comprend trois phases (Larve - Nymphes - Adulte) qui nécessitent, pour le passage de l'une à l'autre, un **repas sanguin**.



Où vit la tique ?

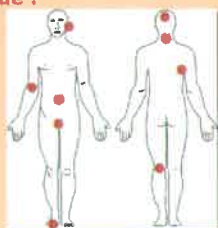
La tique vit dans les **bois et buissons humides** (ainsi que dans les prairies, jardins et parcs) et elle attend sur les **hautes herbes, les fougères ou les arbustes** qu'un hôte passe. Dès qu'un être vivant passe à proximité, elle se laisse tomber pour ensuite s'accrocher. Même si elles peuvent être retrouvées tout au long de l'année, le risque d'infection est beaucoup plus important au printemps et au début de l'automne.

Comment pique-t-elle ?

La piqûre de la tique est **indolore**. En fonction de son stade de développement, elle reste accrochée plus ou moins longtemps et à différents endroits du corps. Une fois son repas sanguin terminé, elle se décroche.

Où pique la tique ?

Attention, la tique peut piquer **n'importe où**, mais elle préfère les **endroits chauds et humides**.



LES SYMPTÔMES

La borréliose de Lyme, la maladie à tiques la plus répandue, provoque des symptômes que l'on distingue généralement en **3 phases**.

Phase précoce

Elle peut se manifester **quelques jours à quelques semaines** après la piqûre. L'**érythème migrant** est présent dans **environ la moitié des cas**. Sa forme et sa taille varient : **auréole, plaque**. Il grossit puis disparaît en quelques jours, même sans traitement. L'érythème migrant est la **manifestation la plus évocatrice** de la maladie de Lyme, mais son apparition n'est pas systématique. Un autre symptôme peut être le **syndrome grippal** qui se manifeste généralement par une fièvre modérée, des courbatures ou de la fatigue.



Phase disséminée

Si aucun traitement antibiotique n'est administré pendant la phase précoce, **de nouveaux symptômes apparaissent**. Ceux-ci sont très divers et se combinent ou se succèdent.

Consultez votre médecin si, dans les jours, les semaines ou les mois qui suivent une morsure de tique, vous avez un ou plusieurs des symptômes suivants : syndrome grippal, grosse fièvre, forts maux de tête, de gorge, fatigue intense, douleurs articulaires ou musculaires, arthrite, troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhées), paralysie faciale...

Phase disséminée chronique

Si les précédentes phases sont passées inaperçues ou ne sont pas traitées, **des atteintes chroniques** plus rares peuvent apparaître des années plus tard et s'avérer handicapantes.

PRÉVENIR ET GUÉRIR

Comment prévenir la maladie de Lyme ?

Cela passe par **des gestes simples** à réaliser à chaque sortie dans la nature et par le traitement des animaux domestiques à qui on interdit l'accès aux lits où ils peuvent ramener des tiques.

Se protéger

Il est primordial d'avoir une **tenuue couvrante** la plus claire possible pour repérer les tiques (vêtements longs, chaussures fermées, casquette). Si possible, rentrez le pantalon dans les chaussettes. Il est également possible d'utiliser un **répulsif** sur la peau et/ou sur les vêtements.

Avoir les bons réflexes

Pendant la balade, restez le plus possible sur les chemins et **évitiez les broussailles**. Après chaque sortie, **vérifiez attentivement** qu'aucune tique ne se soit fixée. Attention : les plus petites peuvent vous échapper.

Retirer les tiques

N'utilisez surtout **pas de produits** (huile, éther, alcool, flamme...) et évitez de comprimer le corps de la tique, cela risquerait de lui faire régurgiter des bactéries. Pour bien retirer la tique, utilisez un **crochet à tiques** (disponible en pharmacie ou chez le vétérinaire) à tourner comme un tournevis. La pince à épiler est à éviter car elle risque de comprimer la tique. Agissez lentement et progressivement. Puis **désinfectez la plaie**.



© OTOM / iStock/Thinker

Peut-on soigner la maladie de Lyme ?

Des traitements antibiotiques existent. Cette maladie se soigne bien par des antibiotiques lorsqu'ils sont prescrits à une dose suffisante et le plus précocément possible. **Consultez rapidement** votre médecin. Actuellement, la solution la plus efficace reste la prévention.

Bordeaux, le 27/05/2019

Pourquoi et comment lutter contre le moustique tigre ?

Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée et potentiellement vectrice de maladies, réapparaîtra très prochainement dans nos jardins et sur nos balcons.

Pour limiter au maximum les risques d'infection et les nuisances occasionnées par ce moustique, il est essentiel de **lutter contre sa prolifération**. Dans ce cadre, la mobilisation de la population est primordiale. **Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples, peut participer à cette lutte.**

Un moustique agressif qui se reproduit dans nos jardins et balcons...

Le moustique tigre, également appelé *Aedes albopictus*, est un moustique urbain, qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m ... **le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !**

Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois, et **les femelles peuvent pondre environ 200 œufs tous les 12 jours !**

La femelle pond dans de très petites quantités d'eau principalement dans nos jardins : l'équivalent d'un bouchon renversé lui suffit !

Comment lutter ? En supprimant les eaux stagnantes pour empêcher le moustique tigre de pondre et de proliférer !

- **Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie** : ces récupérateurs représentent 50% des gîtes dans nos jardins. Même fermés, ils peuvent abriter des larves de moustiques. Les solutions : tendre une moustiquaire au-dessus de la réserve d'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.
- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur** : coupelles des pots de fleurs, bâches, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;
- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et notamment les regards où de l'eau peut stagner ;**
- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins...) avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.



Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !



Au-delà d'une nuisance, un risque de santé publique...

Le moustique tigre n'est pas en lui-même, porteur du virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika, mais il en est un vecteur potentiel : **Il présente un risque pour la population s'il a piqué, au préalable, une personne déjà**

infectée, revenant d'un pays ou d'une zone où sévissent ces maladies.

C'est pourquoi les autorités de santé restent très vigilantes à tout cas de dengue, chikungunya, ou Zika importé en métropole.

L'épidémie de dengue qui sévit actuellement à la Réunion augmente le risque d'importation de cette maladie en métropole.

Comment lutter ? En évitant les piqûres de moustique lors de son voyage.

Les voyageurs se rendant dans des zones où sévissent ces maladies (essentiellement les pays de la zone intertropicale) doivent être particulièrement vigilants à **se protéger des piqûres de moustique pendant leur séjour** pour éviter, d'une part la maladie, mais également de rentrer sur le territoire avec le virus. **En cas d'apparition de symptômes** (fièvre d'apparition brutale, douleurs, éruption cutanée) **dans les 15 jours qui suivent leur retour, il est important que les voyageurs consultent leur médecin traitant le plus rapidement possible.**



Merci à Jean-Pierre Guinot et Frédéric Forest qui, grâce à leurs jolies photos, me permettent d'illustrer mon bulletin.